

ILNAS

Institut luxembourgeois de la normalisation
de l'accréditation, de la sécurité et qualité
des produits et services

ILNAS-EN ISO 26082-2:2012

Cuir - Méthodes d'essai physique et mécanique de détermination de la salissure - Partie 2: Méthode par culbutage (ISO 26082-2:2012)

Leather - Physical and mechanical test
methods for the determination of soiling
- Part 2: Tumbling method (ISO
26082-2:2012)

Leder - Physikalische und mechanische
Prüfungsverfahren zur Bestimmung des
Anschmutzens - Teil 2:
Trommelverfahren (ISO 26082-2:2012)

07/2012



Avant-propos national

Cette Norme Européenne EN ISO 26082-2:2012 a été adoptée comme Norme Luxembourgeoise ILNAS-EN ISO 26082-2:2012.

Toute personne intéressée, membre d'une organisation basée au Luxembourg, peut participer gratuitement à l'élaboration de normes luxembourgeoises (ILNAS), européennes (CEN, CENELEC) et internationales (ISO, IEC) :

- Influencer et participer à la conception de normes
- Anticiper les développements futurs
- Participer aux réunions des comités techniques

<https://portail-qualite.public.lu/fr/normes-normalisation/participer-normalisation.html>

CETTE PUBLICATION EST PROTÉGÉE PAR LE DROIT D'AUTEUR

Aucun contenu de la présente publication ne peut être reproduit ou utilisé sous quelque forme ou par quelque procédé que ce soit - électronique, mécanique, photocopie ou par d'autres moyens sans autorisation préalable !

ILNAS-EN ISO 26082-2:2012
NORME EUROPÉENNE **EN ISO 26082-2**
EUROPÄISCHE NORM
EUROPEAN STANDARD
Juillet 2012

ICS 59.140.30

Version Française

**Cuir - Méthodes d'essai physique et mécanique de
détermination de la salissure - Partie 2: Méthode par culbutage
(ISO 26082-2:2012)**

Leder - Physikalische und mechanische Prüfungsverfahren
zur Bestimmung des Anschmutzens - Teil 2:
Trommelverfahren (ISO 26082-2:2012)

Leather - Physical and mechanical test methods for the
determination of soiling - Part 2: Tumbling method (ISO
26082-2:2012)

La présente Norme européenne a été adoptée par le CEN le 9 juin 2012.

Les membres du CEN sont tenus de se soumettre au Règlement Intérieur du CEN/CENELEC, qui définit les conditions dans lesquelles doit être attribué, sans modification, le statut de norme nationale à la Norme européenne. Les listes mises à jour et les références bibliographiques relatives à ces normes nationales peuvent être obtenues auprès du Centre de Gestion du CEN-CENELEC ou auprès des membres du CEN.

La présente Norme européenne existe en trois versions officielles (allemand, anglais, français). Une version dans une autre langue faite par traduction sous la responsabilité d'un membre du CEN dans sa langue nationale et notifiée au Centre de Gestion du CEN-CENELEC, a le même statut que les versions officielles.

Les membres du CEN sont les organismes nationaux de normalisation des pays suivants: Allemagne, Ancienne République yougoslave de Macédoine, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse et Turquie.



COMITÉ EUROPÉEN DE NORMALISATION
EUROPÄISCHES KOMITEE FÜR NORMUNG
EUROPEAN COMMITTEE FOR STANDARDIZATION

Management Centre: Avenue Marnix 17, B-1000 Bruxelles